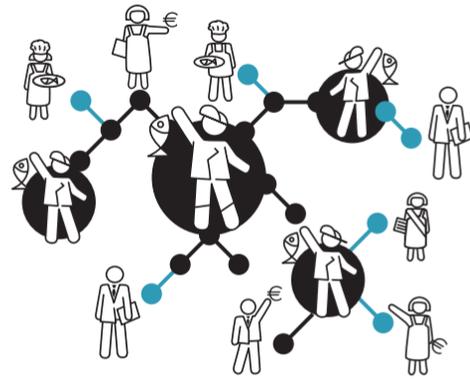


Rassembler les communautés de pêcheurs et renforcer leur influence



1.1 Connecter des communautés de pêcheurs éparses, isolées et divisées



1.2 S'adresser à toutes les sections de la communauté



1.3 Renforcer la position des zones de pêche dans l'économie locale



1.4 Permettre aux communautés de pêcheurs de participer à la prise de décisions



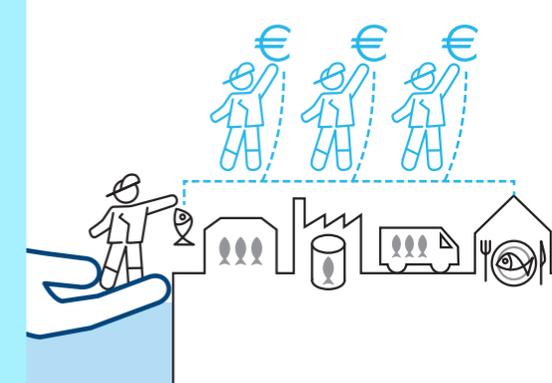
Accroître les revenus et préserver les emplois



2.1 Simplifier l'accès à d'autres sources de financement



2.2 Renforcer la position des pêcheurs dans la chaîne d'approvisionnement



2.3 Veiller à ce que le développement local bénéficie aux communautés de pêcheurs



Exploiter le potentiel de création d'emplois de la croissance bleue



3.1 Garantir que la croissance bleue se traduise par des emplois et des revenus pour les locaux



3.2 Créer de nouveaux emplois en promouvant l'esprit d'entreprise et l'innovation



Découvrez de plus les possibilités qu'offre l'Axe 4 en parcourant le guide FARNET #7 pour les communautés de pêcheurs : www.farnet.eu/guides

L'Axe 4 du Fonds européen pour la pêche est un outil qui permet aux communautés de pêcheurs de stimuler le développement à l'échelon local. Il est mis en œuvre par des partenariats public-privé appelés Groupes d'action locale pêche (FLAG).

Ces groupes se composent de représentants du secteur de la pêche et de l'aquaculture ainsi que de tous les segments de la communauté. Ensemble, ils préparent et mettent en œuvre une stratégie locale de développement pour leur région.

À travers l'Europe, plus de 300 FLAG ont déjà lancé plusieurs centaines de projets adaptés aux besoins locaux. Cette brochure présente les principales manières dont l'Axe 4 peut aider les communautés de pêcheurs.

Dans le guide FARNET #7 qui accompagne cette brochure (www.farnet.eu/guides) vous découvrirez des exemples issus de toute l'Europe illustrant comment les FLAG utilisent l'Axe 4 pour aider les communautés de pêcheurs de trois façons complémentaires.

- 1. En rassemblant les communautés de pêcheurs et en renforçant leur influence sur les décisions majeures qui affectent leur avenir. L'une des premières étapes clés consiste à nouer des liens et à développer la confiance au sein des communautés de pêcheurs ainsi qu'entre les pêcheurs et les acteurs « terrestres ».*
- 2. En augmentant les revenus des pêcheurs et en préservant les emplois existants. Pour ce faire, on peut améliorer la compétitivité de leurs produits et/ou soutenir la création de nouvelles sources de revenus durables.*
- 3. En créant de nouvelles opportunités d'emploi pour les locaux à travers la promotion de l'esprit d'entreprise, de l'innovation et de l'acquisition de nouvelles compétences, et en exploitant l'immense potentiel de la croissance bleue.*

João, Leif, Isabel, Carmen, Louise, Christian, Jan, Bettina et Tim ne sont que quelques-uns des membres des communautés locales de pêcheurs qui se sont associés à un FLAG pour stimuler le développement durable dans leur région. Découvrez comment l'Axe 4 les a aidés à développer leurs projets et apprenez-en plus sur leurs réussites sur le site internet de FARNET:

www.farnet.eu/videos

www.farnet.eu/goodpractices



CONTACTEZ L'ÉQUIPE FARNET

Les FLAG et tous les autres acteurs impliqués dans la mise en œuvre de l'Axe 4 du FEP font partie du réseau européen des zones de pêche (FARNET). Ce réseau entend partager des connaissances et dispenser des formations et des conseils pour contribuer à faire avancer le développement durable des zones de pêche.

Le réseau est soutenu par une équipe d'assistance technique, l'unité de soutien FARNET, basée à Bruxelles et composée de 10 personnes ayant de l'expertise dans les domaines de la pêche et du développement local et territorial.

Cellule d'appui FARNET

Rue de la Loi 38 – B-1040 Bruxelles
T +32 2 613 26 50 – F +32 2 613 26 59
info@farnet.eu – www.farnet.eu



© Communautés européennes, 2013, sauf mention contraire.
Reproduction autorisée, moyennant mention de la source.

Axe 4

Un outil au service des communautés de pêcheurs

